



weekend provence

## Conditions Générales de vente des séjours Estérel Côte d'Azur via [www.weekend-provence.fr](http://www.weekend-provence.fr)

### Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente déterminent les droits & obligations entre le vendeur dit « prestataire » et le client, relatifs à la vente de prestations de type séjour sur le territoire Estérel Côte d'Azur, vendues via le site [www.weekend-provence.fr](http://www.weekend-provence.fr).

L'agence Estérel Côte d'Azur, partenaire de la marque Weekend Provence revend les prestations de type séjour sur ce site, utilisant le système de gestion des réservations Regiondo.

### Article 2 : Dispositions générales

Le client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes conditions générales de vente, et les accepter sans restriction ni réserve.

### Article 3 : Informations du client

Les clients reconnaissent avoir reçu toutes les informations essentielles sur la prestation de séjour.

Le site [www.weekend-provence.fr](http://www.weekend-provence.fr) étant un site vitrine et de promotion touristique, la responsabilité d'Estérel Côte d'Azur ne saurait être engagée. Le prestataire final du séjour (hôtel, chambre d'hôtes, camping, loueur meublé professionnel...) est seul responsable de la bonne exécution des prestations proposées. Les clients reçoivent par e-mail la validation de leur commande suivie de la confirmation après validation du prestataire sur la disponibilité du séjour.

### Article 4 : Prix et frais éventuels

Les prix des séjours Estérel Côte d'Azur vendus sur le site [www.weekend-provence.fr](http://www.weekend-provence.fr) sont indiqués en euros et en TTC, hors frais spécifiques optionnels et/ou obligatoires annoncés sur les pages produits, à régler directement au prestataire du séjour (taxe de séjour...)

### Article 5 : Contrat en ligne

En achetant une prestation de type séjour sur le territoire Estérel Côte d'Azur via le site [www.weekend-provence.fr](http://www.weekend-provence.fr), le client s'assure de l'exactitude des renseignements concernant

ses données personnelles (conformément à l'article 1316-1 du code civil), le choix de la prestation et la date choisie.

Toute modification d'un dossier déjà constitué peut entraîner des frais de gestion à partir de 0.30cts par pers.

Le prestataire se réserve la possibilité de refuser la commande, pour toute demande anormale, mauvaise foi ou autre motif légitime.

### **Article 7 : Paiement**

Le paiement intégral de la prestation de séjour est exigible à la commande.

En cliquant « Passer la commande », le client s'engage avoir lu et accepté les CGV du prestataire final du séjour, ainsi que la politique de protection des données de Régiondo.

Le client peut effectuer le règlement par carte bancaire (visa ou mastercard), Amex, ou Paypal. Conformément aux dispositions du code monétaire et financier, en communiquant ses données bancaires lors de la transaction, le client autorise le système de gestion des réservations Régiondo, à débiter sa carte du montant indiqué dans la commande.

Le client confirme qu'il est bien le titulaire de la carte bancaire et qu'il a légalement le droit d'en faire usage.

En cas d'interruption de la commande avant validation du paiement ou erreur éventuelle, la commande est automatiquement annulée.

Le site [www.weekend-provence.fr](http://www.weekend-provence.fr) dispose d'un niveau de sécurité de type 3D secure pour le règlement des séjours Estérel Côte d'Azur, qui sécurise les transactions avec confirmation de chaque paiement via l'envoi d'un SMS de validation.

### **Article 7 : Absence du délai de rétractation**

Conformément à l'article L221.28.12<sup>e</sup> du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les « prestations de services d'hébergement [...] qui doivent être fournies à une date déterminée »

### **Article 8 : Conditions d'annulation et remboursement**

Pour toute annulation du fait du client : les conditions d'annulation du prestataire final du séjour s'appliquent.

Concernant les prestations de type séjour, ces prestations ne sont ni annulables, ni remboursables.

Tout achat d'une prestation séjour sous forme de bon cadeau est non annulable et non remboursable.

Les annulations du fait du prestataire vendeur feront l'objet d'un remboursement total de la prestation sans frais.